

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

10550, avenue Drapeau, Montréal-Nord

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire de l'arrondissement de Montréal-Nord, que le conseil d'arrondissement lors de sa séance le 6 mai 2019 19 heures, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert à Montréal-Nord, statuera sur la demande d'autorisation suivante pour l'exercice d'un usage conditionnel :

Demande présentée pour permettre l'occupation par **le lieu de culte « Église évangélique de la réconciliation »** avec 4 cases de stationnement en tandem au 10550, avenue Drapeau à Montréal-Nord, le tout conformément aux dispositions du Règlement RGCA13-10-0007 relatif aux usages conditionnels.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette demande d'usage conditionnel.

FAIT À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 11 avril 2019.



Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement